

**Centre Municipal de Santé**

**REF : CMS2015009**

**Signataire : FG/EF/HA**

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

**RAPPORTEUR :** Maria MERCADER Y PUIG

**OBJET :** Versement d'une subvention d'un montant de 15 550 euros à l'association SAFE au titre de la convention de partenariat du 4 juin 2014 relative à la gestion d'automates distributeurs et récupérateurs de seringues et à l'élimination des déchets à risque infectieux.

**EXPOSE :**

L'association SAFE poursuit un objectif de prévention des risques sanitaires liés à la consommation des drogues. Dans ce cadre, elle met en place et gère des automates qui permettent de distribuer des seringues et sécurisent les déchets à risque infectieux produits par les consommateurs de stupéfiants.

Après avoir déployé et entretenu un premier automate sur le territoire municipal depuis 2011, en 2014 et 2015, elle en a installé et maintenu un second. Pour ces deux exercices, le coût du

La Ville a perçu une subvention de l'Agence Régionale de Santé de 9 150 euros pour contribuer au financement de ce projet associatif.

Afin de soutenir pleinement cette action, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer au titre des exercices 2014 et 2015, une subvention de 15 550 euros. Pour les années ultérieures, le coût de ce projet se limitera à 3 200 euros par an, ce qui correspond uniquement à l'approvisionnement et à la maintenance des deux automates.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 19 NOVEMBRE 2015**

**L'AN DEUX MILLE QUINZE**, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc  
Adjoint au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et  
**\*Conseillers Municipaux délégués,****

**POUVOIRS :**

Mme FAGARD Alice,	Représentée par :	<b>M. CECCOTTI-RICCI Roland</b>
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	<b>M. KADDOURI Nourredine</b>
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	<b>M. CHIBAH Salah</b>
M. SANON Guillaume	Représenté par :	<b>M. KARROUMI Sofienne</b>
Mme RABAH Hana	Représentée par :	<b>M. KAMALA Kilani</b>
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	<b>M. LOGRE Benoit</b>

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288

Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques

Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid

Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

**Absents :** Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

**Secrétaire de séance :** Mme NEDELEC Sozig

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2015009

Signataire : FG/EF/HA

**OBJET :Versement d'une subvention d'un montant de 15 550 euros à l'association SAFE au titre de la convention de partenariat du 4 juin 2014 relative à la gestion d'automates distributeurs et récupérateurs de seringues et à l'élimination des déchets à risque infectieux.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire;

Vu les articles 9 et 10 de la loi n°2000-3214 du 12 avril 2000 relative aux droits des administrés dans leurs relations avec l'administration et le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour leur application ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Considérant que le projet de santé publique de l'association SAFE contribue à réduire les risques liés à la consommation de drogues sur le territoire municipal au travers du déploiement d'automates permettant la distribution de kits de consommation et la gestion des déchets à risques infectieux ;

Considérant que l'Association SAFE entretient depuis 2011 un automate sur le territoire municipal, et en a déployé un depuis juin 2014, et qu'elle a garni et entretenu ces deux automates sur 2014 et 2015;

Considérant que cette action s'inscrit pleinement dans les objectifs de santé publique de la Municipalité ;

Considérant que la ville d'Aubervilliers a notamment perçu une subvention de 9 150 euros de l'Agence régionale de santé pour l'achat l'équipement du second automate, à charge pour la Ville de reverser ladite subvention à l'association;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** le versement d'une subvention de 15 550 euros à l'association SAFE au titre de la convention de partenariat conclue le 4 juin 2014 relative à la gestion d'automates distributeurs et récupérateurs de seringues et à l'élimination des déchets à risques infectieux.

Le titre sera mandaté sur la ligne : 503A – 65 – 6574.



L'adjoint délégué

María MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 20/11/2015

Publié le : 20/11/2015

Certifié exécutoire le : 20/11/2015



L'adjoint délégué

María MERCADER Y PUIG